



TABLEAU DE BORD DU COMMERCE ET DU MARCHÉ AGRICOLES (EATM) DE LA CEDEAO POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL

Un tableau de bord pour orienter l'intégration régionale du commerce agroalimentaire





Promouvoir le commerce intrarégional pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest

ans le cadre du Programme résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest (FSRP - West African Food System Resilience Program), un nouveau programme régional multi-phases qui complétera et renforcera les efforts en cours pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer la résilience des systèmes alimentaires, la Banque mondiale soutient la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le développement d'un outil de suivi et de planification stratégique : le tableau de bord du commerce et du marché agricoles de la CEDEAO pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Conçu pour favoriser le commerce intrarégional des produits agricoles et alimentaires, le tableau de bord EATM s'aligne sur les cadres de politique commerciale existants de la CEDEAO tels que le Système de Libéralisation du Commerce (SLC) et le Tarif Extérieur Commun (TEC).

La méthodologie du tableau de bord EATM a été développée selon un processus de consultation participatif et inclusif afin d'établir un consensus et de faciliter l'appropriation.

La CEDEAO a choisi AKADEMIYA2063 pour développer la méthodologie du tableau de bord en étroite consultation avec les principales parties prenantes régionales et nationales. Le travail a été réalisé par une équipe instaurée par la CEDEAO, qui a bénéficié des conseils techniques et de l'appui d'AKADEMIYA2063. Le groupe de travail a facilité l'accès à des données et des informations pertinentes et fiables à l'échelle régionale et nationale.





Un tableau de bord est un outil de suivi-évaluation et de responsabilisation, ainsi qu'un outil de planification stratégique. Les tableaux de bord sont élaborés pour suivre et contrôler les performances d'interventions telles que des projets, des programmes ou des stratégies. Pour ce faire, un cadre d'indicateurs est élaboré et les données existantes sont utilisées pour alimenter ce cadre.

Pour être efficace, le cadre d'indicateurs utilisé pour mettre en œuvre un tableau de bord doit inclure un nombre adéquat d'indicateurs à tous les niveaux de mesure de la chaîne de résultats, c'est-à-dire aux niveaux des intrants, des produits, des effets et de l'impact. Une chaîne de résultats est un outil de la théorie du changement qui relie logiquement les intrants, les extrants et les effets à l'impact souhaité. La relation de cause à effet entre les différents niveaux de résultats est saisie par le cadre de résultats, lequel est élaboré en plusieurs étapes, comme le suggère le classement ci-dessous de la Banque mondiale (2012) présenté dans l'encadré N°1.

Étapes de la conception d'un cadre de résultats

- Étape 1. Établir des objectifs stratégiques
- Étape 2. Identifier les parties prenantes et travailler avec elles
- Étape 3. Définir les résultats (produits et effets)
- Étape 4. Identifier les hypothèses critiques et les risques
- Étape 5. Examiner les sources de données disponibles et spécifier les indicateurs
- Étape 6. Attribuer des indicateurs et des sources de données à chaque niveau de résultat
- Étape 7. Établir le plan de suivi des performances
- Étape 8. Établir un plan de communication et de diffusion des résultats

Objectifs du tableau de bord EATM

Le projet de tableau de bord EATM a pour objectif principal i) de mieux documenter le commerce intrarégional, ii) d'identifier les lacunes des politiques commerciales agroalimentaires et iii) de renforcer la mise en œuvre des politiques. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Améliorer la communication des données sur le commerce agroalimentaire
- Mettre en évidence les forces et les faiblesses des pays dans le contexte du commerce agroalimentaire
- Sensibiliser sur le statut des politiques et renforcer la mise en œuvre des cadres de politique existants au niveau national
- Renforcer l'échange de connaissances Sud-Sud
- Améliorer l'environnement général des entreprises

Les principaux objectifs stratégiques sont illustrés dans la figure ci-dessous.

Figure 1: Objectifs stratégiques du tableau de bord EATM

Niveau 1 (Effets)

Promouvoir le commerce intrarégional et l'intégration du marché des produits et des intrants agricoles

Niveau 2 (Produits)

Faciliter le commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles à travers tous les corridors

Niveau 3 (Intrants)

Mettre en œuvre les politiques et les réglementations commerciales régionales au niveau national





 Le projet de tableau de bord EATM a été lancé par la CEDEAO en 2022 pour promouvoir le commerce intrarégional des produits agricoles et alimentaires et améliorer la résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel.



 Le tableau de bord EATM est un résultat majeur du Programme de sécurité alimentaire et de résilience de la Banque mondiale (FSRP), dans le cadre duquel la CEDEAO a établi un mécanisme de responsabilisation pour évaluer la mise en œuvre des engagements en matière de politiques commerciales agricoles et d'accès au marché à travers le SLE et l'ECOWAP.



 La méthodologie du tableau de bord EATM a été développée par AKADEMIYA2063, en sa qualité de partenaire technique de la CEDEAO.



Pour élaborer la méthodologie du tableau de bord EATM, 10 politiques et réglementations commerciales régionales et continentales majeures ont été consultées : (i) le Système de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO (SLE); (ii) le Tarif extérieur commun (TEC) de la CEDEAO; (iii) le Code des douanes de la CEDEAO; (iv) le Programme de développement des postes frontaliers communs de la CEDEAO; (v) le Règlement portant l'harmonisation des règles régissant l'homologation des pesticides dans la région de la CEDEAO; (vi) le Règlement portant harmonisation des règles régissant le contrôle de la qualité, la certification et la commercialisation des semences et des plants végétaux dans l'espace CEDEAO; (vii) le Règlement relatif au contrôle de la qualité des engrais dans l'espace CEDEAO; (viii) la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA); (ix) le cadre de politique sanitaire et phytosanitaire (SPS) de l'Union africaine et; (x) la Déclaration de Malabo sur le PDDAA; ainsi que d'autres cadres pertinents.



 L'approche se décompose en trois volets, à savoir : (i) l'inventaire et la revue des mécanismes de responsabilisation passés et existants en matière de commerce agroalimentaire (Banque mondiale) ; (ii) l'élaboration de la méthodologie du tableau de bord (AKADEMIYA2063) et ; (iii) la stratégie de communication pour accélérer l'utilisation du tableau de bord (CEDEAO).

Alignement du tableau de bord EATM sur les principaux engagements en matière de commerce intrarégional des produits agricoles

Synthèse des principaux engagements et objectifs liés au commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles

Objectifs stratégiques du tableau de bord EATM

Promouvoir la coopération et l'intégration en vue de l'établissement d'une union économique en Afrique de l'Ouest (ETLS 2004)

Envisager un marché continental unique des produits et des services (ZLECA 2019)

Promouvoir le commerce régional et l'intégration des marchés des produits et des intrants agricoles (Niveau 1/Long terme)

Promouvoir l'intégration économique et commerciale des agriculteurs dans les marchés nationaux, régionaux et internationaux (ECOWAP 2005)

Augmenter le commerce intrarégional des produits alimentaires entre les zones excédentaires et déficitaires (FSRP 2021)

Faciliter le commerce des produits et des intrants agricoles dans l'ensemble des corridors (Niveau 2/moyen terme)

Faciliter le commerce dans les principaux corridors (FSRP 2021)

Augmenter la transparence et la responsabilisation en suivant la mise en œuvre nationale des politiques et des réglementations régionales (FSRP 2021)

Améliorer la mise en œuvre nationale des politiques et des réglementations commerciales régionales (Niveau 3/Court terme)



Principales caractéristiques du projet de tableau de bord EATM



Bilan et revue des mécanismes de responsabilisation en matière de commerce agroalimentaire

Un inventaire exhaustif des mécanismes de responsabilisation passés et existants en matière de commerce agroalimentaire et des méthodes de collecte de données correspondantes, couvrant les initiatives à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique de l'Ouest, y compris les initiatives à l'échelle du continent telles que les revues biennales (RB) de l'Union africaine. La documentation et la diffusion des informations aux parties prenantes du projet sont les principaux résultats de ce volet basé sur la recherche documentaire et la consultation avec des experts et des partenaires techniques.



Consultation avec les parties prenantes régionales

Ce volet vise à assurer une coordination étroite avec les parties prenantes pertinentes aux niveaux régional et national au cours de l'élaboration du tableau de bord EATM. La CEDEAO a identifié, en collaboration avec la Banque mondiale et AKADEMIYA2063, les parties prenantes concernées dans les secteurs public et privé afin de mettre en place le groupe de travail sur le tableau de bord EATM. Les principaux résultats de ce volet comprennent l'établissement et l'inauguration du groupe de travail EATM et la validation de la méthodologie du tableau de bord EATM.



Méthodologie du tableau de bord

Ce volet se concentre sur l'élaboration de la méthodologie du tableau de bord, y compris le mécanisme de notation sous-jacent. Les composantes clés des stratégies et des programmes régionaux serviront de base à l'identification d'indicateurs et de paramètres pertinents pour mesurer les objectifs, définir les étapes et guider le suivi et l'évaluation des progrès et des performances. Pour assurer la durabilité du mécanisme de tableau de bord du commerce agricole et alimentaire de l'Afrique de l'Ouest, il convient d'établir des liens étroits avec les programmes régionaux majeurs présentés plus haut dans ce document. Les principaux résultats de ce volet comprennent la revue des documents de politique, la méthodologie finale du tableau de bord (y compris un document d'orientation technique et un modèle de rapport de performance par pays), ainsi qu'une note technique sur les méthodes d'analyse comparative et le mécanisme de notation.



Système de données commerciales des pays

Le cadre d'indicateurs développé dans ce volet est un outil essentiel pour : i) traduire la vision et les objectifs de l'Afrique de l'Ouest en matière de commerce régional des produits agricoles et alimentaires en résultats tangibles ; ii) suivre, contrôler et rendre compte des progrès et ; iii) faciliter l'apprentissage et la responsabilisation mutuelle. Un des défis majeurs rencontrés dans la mise en œuvre du cadre consiste à garantir l'accès et l'exploitation des données adéquates pour évaluer les avancées vers les résultats attendus. Les principaux résultats de ce volet comprennent la mise en place des équipes nationales EATM, le manuel de mise en œuvre, les rapports d'évaluation des données commerciales nationales et un plan d'action visant à combler les lacunes en matière de données et à relever les défis en matière de capacité.



Plateforme en ligne

Dans le cadre de cette activité, AKADEMIYA2063 a développé une plateforme de données et de connaissances pour la collecte, la compilation et la gestion des données commerciales au niveau national. Cette activité s'appuie sur l'expérience acquise par l'équipe d'AKADEMIYA2063 dans le développement de la plateforme électronique de revue biennale (eBR). Les principaux résultats incluent la plateforme électronique ainsi qu'un ensemble de fonctionnalités pour la visualisation, l'exploration quantitative et le téléchargement de données.



Stratégie de communication

Une stratégie de communication, de plaidoyer et de diffusion a été élaborée par AKADEMIYA2063 afin de proposer des outils et des activités visant à renforcer la sensibilisation à la méthodologie du tableau de bord sur le terrain. La stratégie de communication sera mise en œuvre par la CEDEAO pour accompagner les efforts visant à promouvoir l'adoption généralisée et la durabilité des instruments du tableau de bord. Les principaux résultats de la stratégie de communication pour accélérer l'utilisation du tableau de bord comprennent du matériel de communication, des activités de plaidoyer, des campagnes promotionnelles et un site web.



Résultats et indicateurs du tableau de bord EATM



Le cadre de résultats du tableau de bord EATM est axé autour de trois (3) objectifs aux niveaux des effets, des produits et des intrants, structurés comme suit :

- i. Promouvoir la coopération et l'intégration grâce au commerce régional des produits et des intrants agricoles;
- ii. Faciliter le commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles; et
- iii. Améliorer la mise en œuvre nationale des politiques et des réglementations commerciales régionales.

Domaines de Résultats

Pour faciliter le suivi des progrès et mesurer les succès, les résultats escomptés sont présentés sous chaque objectif. Au total, 13 domaines de résultats sont présentés, soit 2 résultats au niveau des effets, 3 résultats au niveau des produits et 8 résultats au niveau des intrants.

Indicateurs

Un ensemble de 19 indicateurs de performance est utilisé pour mesurer les résultats définis, à savoir 2 indicateurs au niveau des effets, 3 indicateurs au niveau des produits et 14 indicateurs au niveau des intrants.

Figure 2: Synthèse du cadre de résultats du tableau de bord EATM

Objectif/Résultat	Nbre de domaines de résultats	Nbre d'indicateurs
Objectif – Promouvoir le commerce régional et l'intégration des marchés des produits et des intrants agricoles	2	2
 Augmentation du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles 		1
 Diversification du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles 		1
Objectif – Faciliter les échanges transfrontaliers des produits et des intrants agricoles	3	3
 Renforcement de la coopération et de la transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre des mesures non tarifaires liées au commerce agricole 		1
 Réduction du temps nécessaire au commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles 		1
 Réduction du coût du commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles 		1
Objectif – Améliorer la mise en œuvre nationale des politiques et des réglementations commerciales régionales	8	14
 Suppression des droits de douane ou autres taxes d'effet équivalent sur les importations agricoles 		1
 Suppression des quotas et autres restrictions ou interdictions sur les produits agricoles et les intrants 		1
Respect de la grille tarifaire de la CEDEAO		1
 Harmonisation et normalisation des réglementations et des procédures douanières 		2
 Renforcement de la coopération dans les domaines de l'administration des douanes 		1
 Harmonisation des procédures et des normes relatives aux MNT dans le cadre du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles 		3
 Amélioration des capacités techniques pour la mise en œuvre et le suivi des MNT liées au commerce agricole 		2
 Suppression des obstacles administratifs et des barrières non tarifaires (BNT) au commerce régional des produits et des intrants agricoles 		3
TOTAL	13	19

Figure 3: Cadre de résultats du tableau de bord EATM

Objectif	Résultats attendus	Indicateurs proposés
A. Promouvoir le commerce intrarégional et l'intégration du marché des produits et des intrants agricoles	I. Intensification du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles	Valeur du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles
	II. Diversification du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles	 Indice de diversification du commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles
B. Faciliter le commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles	III. Renforcement de la coopération et de la transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre des MNT	 Contrôle documentaire aux frontières lié au commerce agricole
	IV. Réduction du temps nécessaire au commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles	4. Temps nécessaire au commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles
	V. Réduction du coût du commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles	5. Coût du commerce transfrontalier des produits et des intrants agricoles
C. Améliorer la mise en œuvre nationale des politiques et des réglementations commerciales régionales	VI. Suppression des droits de douane ou autres taxes d'effet équivalent sur les importations agricoles	6. Prévalence des droits de douane ou autres charges d'effet équivalent dans le commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles
	VII. Suppression des quotas et autres restrictions ou interdictions commerciales sur les produits et les intrants agricoles	7. Prévalence des restrictions et des interdictions dans le commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles
	VIII. Respect de la grille tarifaire de la CEDEAO	8. Mise en œuvre du tarif extérieur commun de la CEDEAO
	IX. Harmonisation et normalisation des réglementations et des procédures douanières : Exigences documentaires liées au commerce agricole	 Exigences documentaires aux frontières relatives au commerce agricole
	IX. Harmonisation et normalisation des réglementations et des procédures douanières : Système électronique de déclaration douanière	10. Mise en œuvre d'un système électronique de déclaration douanière
	IX. Renforcement de la coopération dans les domaines de l'administration douanière	11. Mise en œuvre du programme de postes frontaliers communs
	X. Harmonisation des procédures et des normes liées aux MNT sur le commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles : Politiques et institutions spécialisées dans les domaines des mesures SPS et des OTC	12. Existence et qualité des politiques et des institutions dans le domaine des mesures SPS (sanitaires et phytosanitaires) et des OTC (obstacles techniques au commerce)
	X. Harmonisation des procédures et des normes liées aux MNT sur le commerce intrarégional des produits et des intrants agricoles : Harmonisation des intrants agricoles	13. Enregistrement et harmonisation des pesticides et des variétés de semences



